



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **10 septembre 2012**

Délibération n° 2012-3239

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 8° - Lyon 9° - Rillieux la Pape - Vaulx en Velin - Villeurbanne

objet : Point information médiation multiservice (PIMMS) Lyon agglomération - Attribution d'une subvention

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 31 août 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 12 septembre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Da Passano (pouvoir à M. Vincent), Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), MM. Calvel (pouvoir à M. Assi), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Albrand (pouvoir à M. Lévêque), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), M. Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Jacquet), M. Gillet (pouvoir à M. Augoyard), Mme Pesson (pouvoir à M. Sécheresse), MM. Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Martinez), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine).

Absents non excusés : MM. Barral, Dumas, Mme Perrin-Gilbert.

Conseil de communauté du 10 septembre 2012**Délibération n° 2012-3239**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Lyon 8° - Lyon 9° - Rillieux la Pape - Vaulx en Velin - Villeurbanne

objet : **Point information médiation multiservice (PIMMS) Lyon agglomération - Attribution d'une subvention**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 septembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis 1995, un réseau d'entreprises de services publics (EDF, GDF, Véolia, la Société de distribution d'eaux intercommunale, La Poste, la SNCF et Kéolis), en partenariat avec les collectivités locales, l'Etat, les acteurs locaux et les habitants, développe le concept de PIMMS : point information médiation multiservice. Ces points d'accueil sont essentiellement implantés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

A l'échelle nationale, on compte 46 PIMMS. La Communauté urbaine de Lyon fût le premier territoire à se doter d'un PIMMS et, aujourd'hui, ils sont au nombre de 7 sur l'agglomération : Lyon 8° Etats-Unis et Mermoz, Lyon 9° Vaise, Bron-Terraillon, Rillieux la Pape, Vaulx en Velin et Villeurbanne.

a) - Objectifs

Les PIMMS constituent des points d'accueil de proximité ouverts aux personnes ayant des besoins d'information, des difficultés à traiter avec les entreprises partenaires ou des demandes concernant différents services publics.

Informations, conseils, accompagnements dans les situations difficiles, médiation avec les services de facturation sont ainsi proposés aux clients des PIMMS dans un lieu neutre, non institutionnel, d'écoute et de dialogue.

Les PIMMS s'efforcent de faciliter l'accès aux services pour des personnes qui peuvent éprouver des difficultés à les utiliser. Ils sont en mesure d'orienter le public sur les structures dédiées, notamment d'accompagnement social et d'emploi-formation. Cette fonction amène les PIMMS à établir des complémentarités et des procédures de collaboration avec ces structures.

Les PIMMS fournissent également aux habitants des services répondant à des besoins localement non satisfaits (écrivain public, mise à disposition d'ordinateurs, initiation à l'Internet, aide à la gestion d'un budget, etc.). Par ailleurs, ils contribuent au raffermissement du lien social dans les quartiers d'implantation et les habitants des quartiers sont étroitement associés à l'action des PIMMS dont ils constituent la moitié des conseils d'administration.

Ces structures sont animées par 35 agents médiateurs pour la plupart issus des quartiers et en contrat d'insertion, auxquels les PIMMS offrent un parcours de qualification.

b) - Compte-rendu des actions réalisées en 2011

En 2011, chaque PIMMS a reçu en moyenne 55 personnes par jour, soit 76 006 personnes reçues dans l'année (+ 5 % par rapport à 2010). 48 % des personnes accueillies en 2011 sont des femmes, 41 % ont entre 25 et 45 ans, 30 % entre 45 et 60 ans et 19 % ont plus de 60 ans. 6 000 foyers ont été visités à domicile dans le cadre de la médiation sortante.

La répartition des motifs traités entre les entreprises (37 %) et les organismes publics (36 %) reste équilibrée en volume. Les services d'e-administration continuent à occuper une part de plus en plus importante de l'activité globale avec 23 230 motifs traités (20 %).

Les salariés des PIMMS, en contrats aidés, ont bénéficié d'un tremplin professionnel. 7 % de leur temps de travail a été consacré à leur formation et projet professionnel, soit 3 265 heures au total (+ 16,5 % par rapport à 2010). En sortie de poste, 37 % ont accédés à un contrat à durée indéterminée (CDI) avec une parité d'intégration dans les collectivités et les entreprises et 25 % ont accédé à une formation.

c) - Programme d'actions pour 2012 et plan de financement prévisionnel

En 2012, l'élaboration d'un schéma directeur d'implantation des PIMMS dans l'agglomération constitue une priorité. Il s'agira principalement d'améliorer la visibilité et lisibilité des PIMMS et de rationaliser le maillage des territoires en envisageant des relocalisations de structures lorsque nécessaire, voire en proposant de nouvelles implantations en accord avec l'ensemble des partenaires publics et privés.

En 2012, il est également souhaité que les PIMMS se positionnent sur un rôle d'enregistrement de la demande en logements sociaux. Cet enregistrement par les PIMMS s'inscrit en cohérence avec le passage à un fichier commun de la demande locative à l'échelle de l'agglomération.

Enfin, il est proposé par les collectivités un développement du service de médiation sortante par les collectivités. Ce service, qui part d'un besoin des entreprises pourrait, en effet, être davantage mobilisé par les acteurs publics, notamment les communes.

La Communauté urbaine accompagne les PIMMS depuis leur origine. A ce titre, en 2011, elle a attribué une subvention de 40 000 € pour un budget de 1 109 810 €. Il est proposé, aujourd'hui, de poursuivre cet accompagnement pour un montant de 40 000 € sur la base du montage financier prévisionnel suivant :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	28 500	vente	22 006
services extérieurs	188 775	subvention des entreprises	538 110
impôts, taxes et assimilés	99 185	subvention des communes	52 500
charges de personnel	779 156	Communauté urbaine de Lyon	40 000
autres charges de gestion courante	7000	Etat	40 000
		autres produits de gestion courante	410 000
Total	1 102 616	Total	1 102 616

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve l'attribution d'une subvention de fonctionnement au profit de l'association Point information médiation multiservice (PIMMS) Lyon agglomération pour un montant total de 40 000 € au titre de l'année 2012.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 6574 - fonction 090 - opération n° OP02O2017.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 septembre 2012.